

Communiqué aux médias

Réf. : Article SonntagsZeitung «Recht auf zwei gleich grosse Brüste», 11. Mai 2014

Stop au traitement inégal des femmes atteintes d'un cancer du sein

Europa Donna Suisse soutient l'intervention parlementaire de la conseillère nationale socialiste bernoise Margret Kiener Nellen pour un traitement égal des femmes atteintes d'un cancer du sein. Madame Kiener Nellen exige que les corrections de l'asymétrie des seins soient prises en charge dans les prestations obligatoires de la loi sur les assurances- maladie (Lamal).

Le journal „SonntagsZeitung“ rend compte, le jour de la fête des mères, de la motion de Margret Kiener Nellen, membre d'Europa Donna Suisse.

Chaque année, environ 1000 femmes atteintes d'un cancer du sein ont besoin d'une correction de la partie saine de la poitrine après l'amputation ou la réduction plastique du sein atteint. Beaucoup de caisses-maladie refusent cependant de prendre en charge cette correction de l'asymétrie, parce que, contrairement à une reconstruction du sein amputé, il ne s'agit pas d'une prestation obligatoire selon la Lamal. Pourtant, une correction de l'asymétrie, pour la récupération de l'intégrité corporelle et pour prévenir des dommages pouvant être causés par une mauvaise posture, est absolument nécessaire.

Si les caisses-maladie refusent la prise en charge des coûts avec l'argument habituel qu'il s'agit simplement d'une opération esthétique, elles humilient les femmes atteintes et blessent leur dignité ! Europa Donna Suisse maintient que cette argumentation des caisses-maladie est cynique. Jusqu'à maintenant, notre organisation part du principe que, pour les caisses-maladie, seules les augmentations mammaires sont réputées être des opérations esthétiques.

Europa Donna Suisse critique des caisses-maladie qui obligent tout simplement les femmes et les familles, déjà affectées par les opérations et les thérapies, à avoir recours à la voie juridique pour obtenir deux seins identiques. Elle critique aussi des caisses-maladie qui refusent encore et toujours de prendre en charge les coûts d'une correction de l'asymétrie, malgré les décisions des tribunaux existantes et rendues en faveur des femmes.

Le forum suisse du cancer du sein espère que le Parlement aura du respect pour les femmes atteintes et traitera rapidement cette motion pour que la correction de l'asymétrie soit prise en charge dans les prestations obligatoires de la Lamal.

Contact: Donatella Corbat, présidente Europa Donna Suisse
Téléphone: 079 230 8719

www.europadonna.ch

Berne, 11 mai 2014

Ce que veut Europa Donna Suisse

Le cancer du sein est le diagnostic de cancer le plus fréquent chez les femmes. En Suisse, une femme sur dix sera confrontée à cette maladie durant sa vie. Chaque année, 1350 femmes meurent du cancer du sein en Suisse. Le cancer du sein n'est à vrai dire pas seulement un problème féminin, mais a aussi des répercussions sur la santé publique, ainsi que sur l'activité professionnelle et la vie privée. C'est pourquoi Europa Donna, par ses réseaux et son travail de lobbying persuasif au niveau politique, s'engage pour la reconnaissance et la mise en place, dans un cadre légal, d'un traitement du cancer du sein de qualité contrôlée.